

DECISION D'APPROBATION DE MODELE  
N° 97.00.681.006.1 DU 24 MARS 1997

## Doseuse pondérale PACK'REALISATIONS modèle P'R30RE

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 MODIFIE PAR LE DECRET N° 96-441 DU 22 MAI 1996 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 76-279 DU 19 MARS 1976 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : DOSEUSES.

### FABRICANT

Société PACK'REALISATIONS, ZI Beaucozéz,  
49000 Angers Beaucozéz (France).

### OBJET

La présente décision complète la décision n° 94.00.681.017.1 du 20 décembre 1994 (1) relative aux doseuses pondérales PACK'REALISATIONS modèle P'R30RE.

### CARACTERISTIQUES

La doseuse pondérale PACK'REALISATIONS modèle P'R30RE diffère du modèle approuvé par la décision précitée par le dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par un capteur à jauges de contrainte travaillant en flexion, faisant l'objet d'une autorisation d'établissement de fiches techniques en cours de validité et dont les caractéristiques sont compatibles avec celles du dispositif indicateur numérique et celles de l'unité de pesage de la doseuse pondérale.

(1) Revue de Métrologie, décembre 1994, page 1079.

Les autres caractéristiques, les conditions d'utilisation et les caractéristiques métrologiques sont inchangées.

### INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Les instruments concernés par la présente décision comportent une plaque d'identification unique sur laquelle figurent notamment :

- le numéro d'approbation de modèle figurant dans son titre,
- le nombre d'unités de conditionnement du carrousel. Chaque unité de conditionnement est identifiée par un numéro.

### CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

La vérification primitive d'une doseuse pondérale PACK'REALISATIONS modèle P'R30RE s'effectue en 2 phases, la première ayant lieu dans les ateliers du fabricant, et la seconde au lieu d'installation.

La preuve de la compatibilité des modules équipant une doseuse pondérale PACK'REALISATIONS modèle P'R30RE devra être apportée lors de la première phase de la vérification primitive.

### REMARQUES

1) La doseuse pondérale PACK'REALISATIONS modèle P'R30RE peut se présenter en exécution pour atmosphère explosible ; la présente décision ne prend pas en compte la conformité aux prescriptions de protection pour atmosphère explosible.

2) En application du décret n° 96-441 du 22 mai 1996 susvisé, les instruments de pesage à fonc-

tionnement automatique non utilisés à l'occasion des opérations mentionnées à l'article 26 du décret n° 88-682 du 6 mai 1988, ne sont pas soumis à la vérification primitive et à la vérification périodique.

**VALIDITE**

La présente décision a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

---